Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence
Appt 113, 1 impasse Gay-Lussac Avenue des écoles
04600 Saint-Auban
Tél : 04 92 62 64 72 - snu04@snuipp.fr

à Madame l'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale,

objet : redéfinition des missions des CPD

St Auban, le 13 mars 2026

Madame l'Inspectrice d'Académie,

C'est avec une immense surprise que nous apprenons votre volonté de redéfinir, dans une opacité la plus totale, les missions des CPD. Quelle drôle de façon d'agir ! Aucune consultation, ni en CSA ni en CAPD, ne semble prévue alors même que c'est la nature profonde de ces postes essentiels qui en serait transformée.

Au-delà de cet aspect réglementaire, qui est essentiel pour nous, nous sommes abasourdis par l'absurdité de ce qui semble se dessiner. Recentrer les missions des CPD sur le français et les maths, c'est vraiment mal connaître la réalité de nos classes. En effet quiconque s'est un jour intéressé de près ou de loin à l'investissement des élèves dans les activités proposées à l'école, aux problématiques du décrochage scolaire, sait parfaitement qu'une telle décision mettra encore plus à mal les élèves les plus éloignés de la culture scolaire.

Vos services ont déjà transformé les postes de CPC, d'abord en généralistes, puis en répétiteurs de plans français et maths, à leur plus grand désespoir.

Nous le constatons toutes et tous, ça ne fonctionne pas. Les CPC le savent, les enseignant·es le savent, vous le savez. Moins les personnels sont formés à l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des sciences, des arts et de l'EPS, moins ils les enseignent (bien) et plus ils laissent certains élèves de côté.

Alors peut-être est-ce une volonté de votre part ? Nous préférons plutôt croire qu'il s'agit là du résultat d'une précipitation malvenue. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir surseoir à toute démarche de redéfinition des ces postes, dans l'attente d'échanges sur le sujet dans le cadre d'instances réglementaires.

Dans l'attente de votre réponse et d'un calendrier, nous vous prions d'agréer, madame l'Inspectrice d'Académie, nos sincères salutations.

Pour le SNUipp04,

Sabrina Castellarnau, *Stéphane Bouthors*,



